



Les actes de la semaine de la ruralité



Du 3 au 5 octobre 2022, le groupe « ruralité » de l'INET, composé d'élèves-ingénieurs en chef, d'élèves-conservateurs territoriaux des bibliothèques et d'élèves-administrateurs territoriaux, a organisé sa « *Semaine de la ruralité* ».

Cette première édition s'est tenue grâce au soutien de l'administration de l'INET qui a cru, dès l'origine, dans le projet initié par les élèves. Nous remercions sincèrement les agents et les agentes de l'INET qui nous ont offert la possibilité de mener à bien ce projet qui nous tenait à cœur et qui nous a permis de développer, d'affiner et de confirmer des compétences variées, qui nous seront utiles lorsque nous serons en poste.

Bien évidemment, cette semaine n'aurait pu se tenir sans l'investissement des élèves, membres du groupe, et des élèves des trois promotions qui étaient le public cible, que nous remercions également chaleureusement.

Nous formulons ici le vœu que cet événement connaisse de nombreuses autres éditions, car la ruralité, ainsi que les actes qui suivent en témoignent, est un territoire riche, source d'innovation et dynamique, qui mérite pleinement d'être (re)connu.

Bonne lecture.

La première « *Semaine de la ruralité* » à l'INET, un moment d'échanges riches et de convivialité

Un reportage des Actualités Françaises daté de septembre 1961 décrivait une visite présidentielle du Général de Gaulle dans le Sud-Massif central en ces termes “ “Lozère, misère” dit-on ici (...), un département mais le plus abandonné”. Pourtant, 61 ans plus tard, l'émission *Des Racines et des ailes* du 26 octobre 2022, titrée “la Lozère au cœur”, évoque “une terre de vastes espaces (..) des villages isolés mais souvent animés d'une belle énergie”.

Ce changement de regard sur la ruralité est au cœur des missions que s'est donné le Groupe Ruralité, une création des trois promotions Yourcenar, Saint-Exupéry et Brassens, désireuses de mieux connaître et prendre en compte les enjeux des territoires ruraux. Point d'orgue de ses activités de l'année, la première édition de la Semaine de la ruralité, s'est tenue à l'INET du 3 au 5 octobre 2022. Dans le cadre de deux tables-rondes et d'une projection-débat, les 9 intervenants et le public (de 30 à 70 personnes par soirée) ont échangé avec intérêt et enthousiasme sur les enjeux d'accès aux soins, d'offre culturelle, de conflits d'usage, de transformations des politiques publiques. Enfin, un apéritif convivial, bio et local, a été l'occasion de (re)découvrir la richesse gastronomique, atout et fierté des territoires ruraux.

Les intervenants, que nous remercions une nouvelle fois ici, ont eu l'ambitieuse mission de décrire les spécificités des territoires ruraux, sans misérabilisme ni généralisation, comme l'a rappelé dès le départ Gilles Noël, maire de Varzy et président de l'Association des maires ruraux de la Nièvre, en soulignant l'existence “des” ruralités. De ces riches interventions sont ressorties quatre lignes directrices, représentant une première caractérisation des politiques publiques dans les territoires ruraux :

- l'objectif crucial de l'accès aux services publics ;
- l'existence de nombreux dispositifs d'aide financière et technique ;
- une expertise particulière en matière de partenariats et coopérations ;

- l'inventivité des acteurs publics et des initiatives citoyennes.

L'accès aux services publics, un objectif crucial

Le sentiment d'avoir un accès dégradé aux services, et en particulier aux services publics, est probablement la caractéristique majeure de la vie dans un environnement rural aujourd'hui. Durant la semaine, ce thème a été abordé sous l'angle de l'offre de soins et de l'accès aux équipements culturels.

Emmanuel Vigneron, géographe et vice-président de commission au Haut Conseil de la Santé Publique, a néanmoins montré, cartes à l'appui, que "le rural n'est pas seul dans sa misère" concernant l'accès aux soins. Si les progrès constants de l'espérance de vie ont un temps masqué les inégalités territoriales, il apparaît aujourd'hui que l'espérance de vie dans les territoires "hyper ruraux" est inférieure à celle observée dans les territoires "hyper urbains": la différence est de 2,2 ans pour les hommes et 0,9 ans pour les femmes. Avec les zones périphériques et les vieux bassins industriels, les territoires ruraux font partie des zones où l'offre de soins est la moins dense, et, par exemple, inférieure à la moyenne française de 0,83 / 1000 habitants concernant les médecins généralistes.

Concernant l'accès à la culture, la situation est moins facilement objectivable puisque celle-ci ne se limite pas aux équipements culturels. Thierry Léonard a développé l'exemple de l'Yonne, où il dirige le réseau de lecture publique, pour montrer que les trois principaux freins à l'accès à la culture sont le coût des prestations culturelles, les difficultés de mobilité et d'accessibilité ainsi que l'illectronisme, qui nuit à l'accès à l'information.

Les dispositifs ciblés existent en faveur des territoires ruraux

Une chose est sûre, les zones rurales ne peuvent plus être décrites comme des territoires oubliés, des points aveugles des politiques publiques. Tant en matière médicale que culturelle, les intervenants ont décrit le foisonnement d'initiatives, portés par de nombreux acteurs publics et privés, pour mailler le territoire d'équipements répondant aux besoins.

Alban Chuniaud, directeur du patrimoine et de la culture au Conseil départemental de la Mayenne, a montré comment le Département apporte un soutien en ingénierie de projets aux petites communes. Thierry Léonard a, quant à lui, évoqué le plan "la culture près de chez vous" lancé par le Ministère de la Culture en 2018. Ce plan conduit les DRAC à soutenir les projets culturels itinérants et ayant lieu dans les "zones blanches" (moins de 1 équipement culturel pour 10 000 habitants).

En matière de santé, l'engagement de l'Etat et des collectivités n'est plus à prouver, comme le montre le panorama des dispositifs brossé par Adeline Jenner, consultante et ancienne déléguée départementale dans le Bas-Rhin de l'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est. Pour attirer les professionnels de santé sans remettre en cause la liberté d'installation, l'Etat assure non seulement un rôle de régulateur (augmentation du nombre de médecins par l'augmentation du numerus clausus, la possibilité d'exercer plus longtemps), mais aussi pourvoyeur d'aides financières (à l'installation dans des territoires sous-dotés), ou encore d'accompagnateur des modes d'exercice prisés par les jeunes professionnels (salariat, coopération entre les professionnels...).

Toutefois, alors que le manque de médecins est criant dans certains territoires, ces dispositifs ne produisent pour la plupart des effets qu'à moyen et long terme, le temps que ces dispositifs soient

connus des étudiants et opérationnels. Il est par exemple bienvenu d'encourager les étudiants en médecine à effectuer des stages en zone rurale, mais ces territoires manquent de maîtres de stages à même de consacrer un temps suffisant à des étudiants. Ainsi, le déficit en médecins ne sera pas rattrapé avant 2035.

Les dispositifs d'accompagnement ciblé ne remplacent pas les partenariats et la coopération, pour lesquels les territoires ruraux sont en pointe

Tout d'abord, les dispositifs *ad hoc* en faveur des territoires ruraux, aussi bien pensés soient-ils, ne remplacent pas une vision politique globale, socle des coopérations entre territoires. En effet, ces multiples initiatives risquent toujours d'entrer en concurrence les unes avec les autres, en particulier en matière de santé : chaque collectivité tente d'attirer des médecins avec les aides les plus avantageuses, au détriment des plus pauvres d'entre elles.

Pourtant, cette vision politique globale existe dans les territoires ruraux et peut être ambitieuse, comme l'a exprimé Gilles Noël, maire de Varzy et président de l'Association des maires ruraux de la Nièvre : "les élus veulent l'accès aux soins partout, tout le temps, pour tous et tout au long de la vie". La vision développée par Claudy Lebreton, ancien président du Conseil départemental des Côtes d'Armor et de l'Assemblée des Départements de France, ne l'est pas moins : "tout projet politique est d'abord un projet culturel, car la culture est la réponse à la question du sens de la vie". Forts de cet objectif, les élus contestent parfois les lectures trop administratives du sujet (par exemple autour de la notion "d'accessibilité potentielle localisée" en santé).

Au travers d'un projet politique global, la problématique envisagée prend une coloration particulière. Il existe par exemple de nombreuses manières de conduire une politique culturelle pour un Département rural, comme l'a montré Alban Chuniaud : le département peut construire une politique publique de son côté, reposant sur son patrimoine, il peut aussi acheter des prestations de spectacles et les proposer aux petites communes, dans une approche descendante ; enfin, il peut aider les communes et les EPCI à construire leur propre politique culturelle, en leur apportant l'ingénierie qui leur fait défaut. Cette dernière posture a été choisie par le Conseil départemental de la Mayenne, qui répond ainsi à un réel besoin des communes, mais se rend moins visible des usagers. Elle s'incarne dans l'agence départementale Mayenne Culture, maître d'œuvre de la politique culturelle du Département, dont le conseil d'administration reflète cette volonté de partir de la demande des EPCI. Parfois, la posture du Département est cependant contrainte par son environnement institutionnel. Ainsi, selon Thierry Léonard, le Conseil départemental de l'Yonne a été contraint de s'emparer de la politique culturelle, en organisant et finançant les événements, faute d'engagement des EPCI.

Ces projets politiques globaux sont le socle de coopérations entre collectivités, ainsi qu'avec tous les acteurs en capacité d'apporter une partie de la solution. Selon Claudy Lebreton, la coopération est "l'arme des pauvres", une arme nécessaire pour organiser des événements culturels dans des territoires où la présence d'artistes n'est que ponctuelle, par exemple. En matière de lecture publique, Alban Chuniaud est convaincu qu'une bibliothèque départementale qui ne fonctionne pas en réseau ne peut pas mettre en valeur son offre.

Ces coopérations sont finalement le seul moyen d'apporter des réponses à des problématiques globales, qui ne peuvent être résolues par des dispositifs ciblés. Zoé Breneur, représentante de l'Association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF), a montré que les aides financières à l'installation des professionnels de santé ne sont pas toujours la solution

adaptée : comme toute personne, un médecin s'installe dans un territoire où il peut bénéficier d'un certain nombre de services et/ou avec lequel il a souvent un lien. A ce titre, il peut être efficace de mieux sensibiliser les étudiants à l'exercice libéral, y compris à la part de tâches administratives que comporte ce mode d'exercice. Les étudiants issus des territoires ruraux, ainsi que ceux les ayant découvert pendant leurs études, sont les plus susceptibles d'y exercer un jour.

Creuset des défis d'avenir, les territoires ruraux sont des lieux d'inventivité et de redéfinition des politiques publiques

Au terme de la semaine, il est apparu que les acteurs des politiques publiques en zone rurale étaient conduits à se réinterroger sans cesse pour s'adapter tant aux contraintes qu'à l'évolution des besoins et des ressources. Ainsi, Thierry Léonard fait face à la raréfaction des bénévoles en bibliothèque et, plus généralement, à un écart grandissant entre les attentes des usagers et les compétences et appétences des bénévoles, acteurs essentiels de la lecture publique en territoire rural.

Les zones rurales sont en quelque sorte des "laboratoires" des politiques publiques de demain, en prise avec les enjeux les plus cruciaux. Le documentaire *Terrain d'Entente*, réalisé par Gaëlle Gasc et Etienne Amiet montre ainsi, à hauteur d'hommes, les difficultés de la cohabitation entre riverains et agriculteurs au sujet de l'exposition aux pesticides. Ce film, qui expose les difficultés des agriculteurs contraints de remettre en cause leurs pratiques ainsi que l'inquiétude des habitants à la recherche d'un cadre de vie plus paisible et plus sain, place également les acteurs publics face à leurs responsabilités : quelles sont les conséquences de l'étalement urbain ? Comment soutenir le développement économique d'un territoire tout en assurant la transition écologique ?

Les conflits d'usage dans les territoires ruraux montrent paradoxalement que ceux-ci sont toujours bien vivants et attirants, et peut être plus encore aujourd'hui qu'il y a peu. Ainsi, à la différence d'Emmanuel Vigneron dont le pessimisme quant aux enjeux de santé en zone rurale a été relevé avec humour par Tommy Dessine, Thierry Léonard s'est montré optimiste, décrivant une perception de "la campagne" qui se transforme. Selon lui, celle-ci n'est plus (uniquement) considérée comme un lieu de "manques" par rapport à la ville. Claudy Lebreton a également décrit l'explosion du nombre de compagnies de théâtre sur les territoires ruraux, laissant présager le meilleur. Par ailleurs, la référence permanente à la ville pour décrire le développement des territoires ruraux n'est le plus souvent pas pertinente selon Gilles Noël, pour qui il semble par exemple normal de ne trouver certains soins très spécifiques qu'en ville.

Conclusion

Le dynamisme des territoires ruraux repose ainsi, plus que partout ailleurs, sur les initiatives citoyennes, bénévoles ou professionnelles. Il revient aux collectivités de les susciter parfois, de les accompagner souvent, et de les faire grandir pour, selon le mot de Claudy Lebreton, "bâtir des cathédrales".

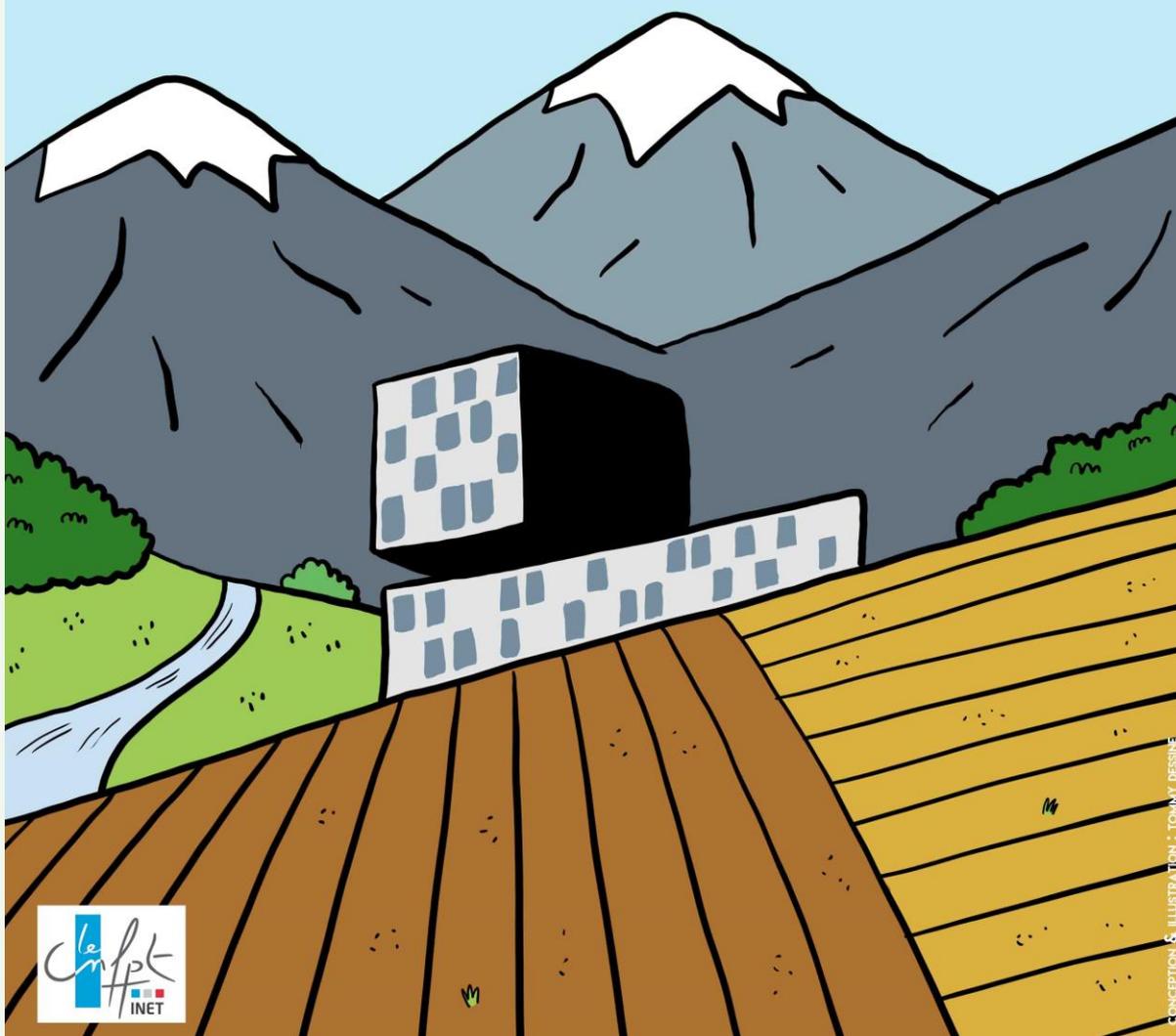
LE GROUPE RURALITÉ DES ÉLÈVES DE L'INET PRÉSENTE LA

SEMAINE DE LA RURALITÉ

DU 3 AU 5 OCTOBRE 2022

3/10 TABLE-RONDE SUR LA SANTÉ
4/10 PROJECTION DU FILM *TERRAIN D'ENTENTE*
5/10 TABLE-RONDE SUR LA CULTURE ET APÉRITIF LOCAL

À L'INET
1 RUE EDMOND MICHELET
67089 STRASBOURG



CONCEPTION & ILLUSTRATION : TOMMY DÉSIRÉ